

n° 2
Hiver 2020-2021



Le mot du maire

Chers Abergéuses et Abergéurs,

Je tiens à vous souhaiter une bonne et heureuse année, continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

En ce début d'année compliqué, nous espérons un redémarrage économique rapide.

Tout d'abord, dès maintenant, le site internet de votre village est accessible à l'adresse suivante : **labergement-sainte-marie.fr**. N'hésitez pas à le consulter pour toutes les informations administratives et toutes les actualités communales. Afin de l'enrichir, faites-nous part des activités et manifestations organisées dans notre commune ainsi que des améliorations qui pourraient y être apportées.

Je tiens également à vous informer qu'un circuit a été mis en place par le Syndicat du Morbier sur notre village. Il s'agit d'un circuit de 2 kilomètres au départ de la fromagerie. Cet Explor Games composé de 12 QR Codes est très ludique et permet à toute la famille de découvrir l'histoire du Morbier ainsi que notre commune.

Une application de jeu, type chasse aux trésors, guide les visiteurs le long du sentier. Des petites énigmes et des jeux permettent d'acquérir des connaissances sur le Morbier grâce à des fiches infos. L'application est téléchargeable sur Apple Store et Google Play Store : Morbier Explor Game.

Pour terminer, nous pourrions vous accueillir prochainement dans les nouveaux locaux de la mairie ainsi qu'à L'Agence Postale Communale.

Encore une fois, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Ludovic MIROUDOT

Sommaire

Le mot du maire

La statue de Sainte Barbe

Le site internet officiel de la commune

Le jumelage des Ailes

Vide-greniers

Café Fleurs

Des changements au secrétariat de mairie

Relais Petite Enfance

Chez Poux

Chez Mouna et Ludovic

Chez Fafa et Pierre Thevenin

Les abords de la nouvelle mairie

Assainissement de La Boissaude

Les cavernes

Le relais

Infos

La statue de Sainte Barbe

Dans les procès verbaux de visite rédigés par les soins du Parlement de Franche-Comté au milieu du XVII^e siècle et à la fin du XVIII^e siècle, une mention est faite des statues en albâtre polychrome exposées sur des consoles de la chapelle Sainte-Anne de l'Abbaye cistercienne du Mont-Sainte-Marie : parmi elles, la statue de Sainte Barbe.

Sur le socle de celle-ci figurent les armes de Louis de Vers (1509-1553), un des prélats les plus éminents de cette abbaye élevée au XII^e siècle.

A la révolution, les biens de l'abbaye furent dispersés et la trace de la statue, perdue.

Au XIX^e siècle, on la retrouve dans la collection Chevassu à Poligny.

Dans les années 1960, elle est en dépôt au presbytère de Labergement-Sainte-Marie.

Prochainement, vous pourrez venir l'admirer dans une petite alcôve située dans la Mairie à côté de la salle des mariages.

La jeune sainte, richement parée, est représentée debout à côté d'une tour aussi haute qu'elle. Elle tient, dans la main droite, une très longue palme, symbole des martyrs. La tour est percée de trois fenêtres en plein cintre auxquelles répondent trois rosaces symbolisant l'adoration de sainte Barbe à la Trinité.

L'objet qu'elle tenait dans la main gauche brisée a disparu. S'agissait-il du livre symbolisant son initiation aux vérités de la foi chrétienne ?

La grâce juvénile qui se dégage de cette statue au regard enfantin est remarquable ainsi que la délicatesse du travail du matériau, le souci de rendre les détails de la construction, du costume et de la coiffure.

L'ensemble donne une impression de richesse que renforcent la présence de bijoux et les rehauts de dorure. Le visage aux yeux bridés, la bouche boudeuse, le turban feuillagé, le type de vêtement à encolure carrée, aux manches à crevés et la boucle du nœud dans ses cheveux placent cette œuvre dans le premier courant de la Renaissance.



Informations tirées de l'ouvrage « *La statuaire religieuse du Haut-Doubs pontissalien* ».

Catalogue d'une exposition du Musée de Pontarlier en 1983.

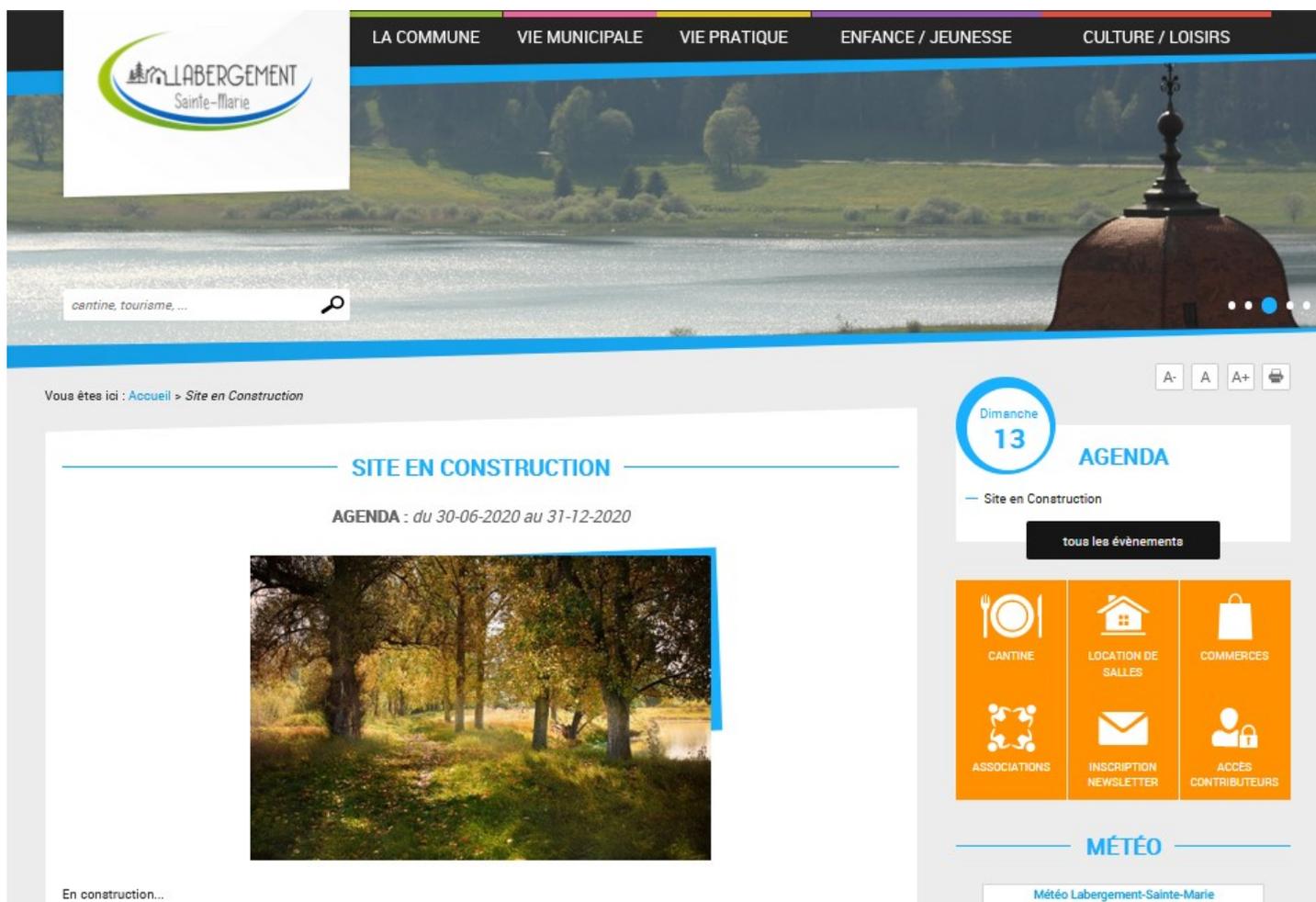
Un grand remerciement à **Mme Elisabeth Renaud** pour son aide.

Albâtre monolithe, dorure

Hauteur 59 cm

Vue d'ensemble avec les armes de Louis de Vers figurées sur le socle Cl.1979

Le site internet officiel de la commune voit le jour



Afin de mettre en place une plus large communication et en complément du bulletin municipal que vous êtes en train de lire, le conseil a voulu créer un site internet officiel pour la commune. Il permettra de disposer d'un maximum d'informations à jour, d'un agenda des événements et manifestations locales mais aussi de tout le nécessaire pour vous guider dans vos différentes démarches administratives. Le site est évolutif et sera alimenté en permanence en fonction des besoins.

Pensez à nous transmettre toutes les dates de vos manifestations et autres événements se déroulant sur la commune ou en lien avec notre village en envoyant un mail à

mairie.labergement@gmail.com

Vos suggestions sont également les bienvenues.

La mise en ligne du site date de quelques jours seulement. Le contenu est encore faible mais va rapidement s'étoffer, alors visitez et revisitez régulièrement labergement-sainte-marie.fr

NOUVEAU
SITE WEB

labergement-sainte-marie.fr

A chaque entrée de notre village, un panneau indique que nous sommes jumelés avec Longueville, village de la Manche d'environ 700 habitants, situé juste à côté de Granville. Mais pourquoi Longueville ?

Tout commence en fin d'année 1996. Longueville envisage alors le rapprochement avec son presque homonyme, Les Longevilles, ou avec un village proche et désire proposer des échanges mer montagne pour les enfants des deux communes.

Après divers contacts infructueux, ils se tournent alors vers notre village qui trouve l'idée d'échange séduisante, l'air de la montagne pour les uns, l'air iodé pour les autres !

A l'automne 1997, une délégation de quatre élus conduite par le maire, Daniel Pasquier accompagné d'Evelyne Collery, 1^{ère} adjointe, de Joël Lorin et Pierre-Albert Vionnet conseillers, se rend en Normandie. Immédiatement, le courant passe et les Abergers sont si bien accueillis qu'ils ont l'impression de connaître leurs hôtes et nouveaux amis depuis toujours.

En février 1998, quelques élus Longuevillais sont à leur tour accueillis par la municipalité, visitent notre région et sont conquis même si, parfois, à la seule lecture du thermomètre du tableau de bord de la voiture, ils sont frigorifiés.

Et c'est ainsi qu'en 1998 le conseil municipal accepte le jumelage afin d'établir des liens culturels et des échanges avec la Normandie.

Le jumelage est intégré à sa création à la Commission Animation du conseil municipal, sous la responsabilité de Joël Lorin.

En 1999, le village reçoit pour la 1^{ère} fois les Longuevillais qui repartent enchantés.

L'année suivante, durant le week-end de l'Ascension, un groupe d'Abergers fait le déplacement en Normandie et déguste, entre deux visites, Pommeau, Calvados et fruits de mer...

Malheureusement, la partie « Echanges scolaires » n'a jamais pu se mettre en place.

L'Association Jumelage des Ailes (en référence à l'initiale commune des deux villages) est créée, en tant que telle, en 2001, par le dépôt des statuts effectué par la présidente Magali Loye.

La commune et ses conseillers sont membres de droit dans la mesure où ladite commune est à l'origine du jumelage. Ces statuts ont été modifiés en 2018 mais la municipalité, représentée par son maire, reste membre de droit.

Se sont succédé à la présidence Magali Loye, Evelyne Collery, Jean Pagnier (de 2005 à 2017), Jacqueline Chausset, Claude Page.

Et depuis 1997, tous les deux ans, un voyage est organisé alternativement en Franche-Comté et en Normandie. Les Abergers profitent du long week-end de l'Ascension, comme en 2019. Les Longuevillais viennent en hiver et apprécient la gastronomie et la neige lorsqu'elle veut bien participer, la chaleur de l'accueil et les sorties raquettes, ski...

A chaque fois, nouvelles découvertes, échanges et liens d'amitié qui se resserrent. Ceci à tel point que des rencontres familiales, informelles, hors organisation des associations, ont lieu régulièrement.

En 2021, si le coronavirus le veut bien, nous recevrons à nouveau nos amis mais à l'Ascension cette fois... qu'ils découvrent pour une fois notre belle région au printemps !

Pour financer les voyages et les frais d'accueil, diverses actions sont menées grâce à l'engagement des bénévoles : buvette, restauration lors de la journée sans voiture, brocante le jour de la fête, ramassage de journaux et vieux papiers...

Malheureusement, l'âge des membres ne permet plus de maintenir la soirée moules-frites et le covid n'a pas permis, en 2020, la réalisation du vide-grenier. Les ressources principales proviennent actuellement de la collecte des papiers, journaux, vieux livres mis en palettes et livrés ensuite à Armstrong.

A noter que, dans les locaux loués par l'association à la SNCF, le local de dépôt (ancienne salle d'attente) sert aussi, pour ceux qui le souhaitent, de boîte à livres. Trois grands rayons mettent de bons et beaux livres à votre disposition.

Et si vous n'avez pas la possibilité de venir à la gare, prenez contact avec nous. Nous nous déplacerons pour vous débarrasser de vos vieux journaux, vieux livres...

Nous sommes, comme bien des associations, à la recherche de bénévoles et chaque année qui passe nous inquiète quant au devenir de notre association.

Vous avez envie de créer des liens avec la Normandie, de participer aux échanges, de rejoindre un groupe dynamique, amical et convivial ?

N'hésitez donc pas à venir grossir les rangs de l'association du jumelage en contactant son actuel président Claude Page ou en écrivant par mail à jumelagedesailles@gmail.com.



Vide-greniers



Les exposants n'ont pas craint la fraîcheur de ce dimanche 23 août. En effet, c'est dès le lever du jour qu'ils ont pris place et déballé objets en tout genre. Les chineurs passionnés ont parcouru très tôt les étals en quête de bonnes affaires, puis place aux familles pour une balade dominicale.

La trentaine d'exposants et le site choisi pour ce premier vide-greniers, au lieu-dit Beauregard, ont contribué au charme de ce dimanche de fête patronale. Toutes les mesures sanitaires avaient été mises en place et parfaitement respectées. Convivialité, gourmandises, détente aux stands de buvette et pâtisserie étaient au rendez-vous.

Pari réussi pour les membres du Lions Club. Les bénéfices de cette manifestation ont été reversés à Cancell Therapeutics contre la leucémie (Besançon). Un grand merci à tous les bénévoles et aux municipalités de Labergement-Sainte-Marie et Remoray.



Café Fleurs



Le 20 Octobre dernier, Madame Nathalie Gandon fleuriste de métier, originaire de Suisse et habitant à Montperreux, ouvrait les portes de son « Café Fleurs » en plein cœur commerçant de notre village.

Tombée sous le charme de cet emplacement privilégié et du potentiel qu'il dégage, elle a envie de lancer une nouvelle activité et d'offrir aux habitants la possibilité de prendre le temps d'un café, d'un thé parmi les fleurs et leurs délicats parfums. Quelle bonne idée !

Dès l'ouverture, Nathalie apporte un soin particulier à ses vitrines et poste de nombreuses photos sur les réseaux sociaux.

Très réactive, elle s'adapte très vite au 2^{ème} confinement. Puisque les clients ne peuvent plus entrer dans le magasin, c'est le magasin qui va sortir ! De belles compositions, réalisées avec soin, sont alors installées à l'extérieur.

Les commandes peuvent être prises par téléphone et livrées à domicile, accompagnées le dimanche matin de viennoiseries et de jus de fruits, pourquoi pas ?

Elle ose et ça fonctionne !

Pour la partie « Café », Nathalie a choisi avec soin ses partenaires pour offrir des produits de qualité et faire travailler aussi les commerces locaux, ainsi, les cafés aromatisés de la Société La Dame Blanche de Devecey, les thés bio de l'enseigne « Au bon thé de Cindy » de Pontarlier et bien sûr les pâtisseries et viennoiseries de la boulangerie Baverel toute proche.

Nathalie a encore plein de projets :

- ♦ Aménager un espace bibliothèque et un joli coin jeux qui permettront aux mamans de faire une pause agréable pendant que leurs bambins joueront.
- ♦ Au printemps, installer quelques tables à l'extérieur pour proposer les glaces de la maison Pfaat de Pontarlier.

Mais...chut... Avant tout cela, les fêtes de Noël se préparent avec leurs décorations fleuries classiques ou plus originales.

Retenez bien cette adresse si vous aimez les belles et bonnes choses et appréciez les moments conviviaux.



8 avenue de la gare, tél : 03.81.39.70.26

Des changements au secrétariat de mairie

Cette année 2020 a été l'occasion pour deux de nos trois secrétaires de mairie d'évoluer dans leur carrière.

Tout d'abord, Stéphanie Courvoisier, ayant réussi le concours d'ATSEM

(Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) est détachée à la Communauté de Communes pour son année de stage depuis le 1^{er} septembre.

Embauchée

en 2002, Stéphanie a donc travaillé 18 ans au service de la commune et était devenue adjoint administratif 1^{ère} classe. Elle avait principalement en charge l'accueil du public, l'urbanisme et la gestion de l'espace des Vallières.

A l'issue de son stage, Stéphanie devra confirmer son choix de poursuite dans ses nouvelles fonctions.

Nous souhaitons à Stéphanie et Yves, une belle poursuite de carrière professionnelle.



Ensuite, Yves Query, rédacteur principal 1^{ère} classe travaillant depuis 2015 pour notre commune, était chargé de ce qui est administratif, de l'état civil, des élections, de la gestion du personnel, du conseil municipal et du suivi des affaires.



Après 5 années à Labergement, Yves a choisi de reprendre ses fonctions à Jougne, où il exerçait auparavant depuis 1981.

Pour remplacer ces deux départs et aux

côtés de notre troisième secrétaire Véronique Coulot-Pagnier, adjoint administratif principal 1^{ère} classe, la commune a recruté en septembre Mme Karine Olivier, adjoint administratif contractuel, qui était jusqu'à maintenant assistante maternelle. Une troisième personne, dont nous connaissons le nom dans les jours à venir, viendra compléter l'effectif.

Saluons tous nos anciens, actuels et futurs secrétaires pour leur polyvalence, leurs compétences et leur sens du service.

Relais Petite Enfance

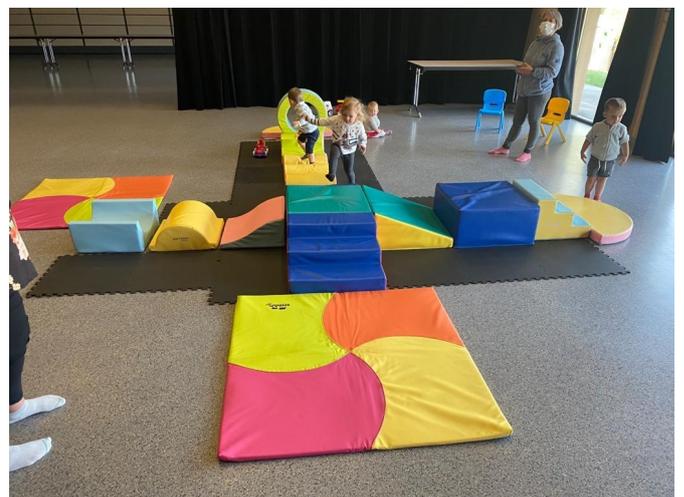
Si vous êtes assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou garde d'enfants à domicile et ce, quel que soit le lieu d'habitation, venez partager des temps de rencontres, d'échanges autour du jeu avec l'enfant entre professionnel(le)s de la petite enfance.

Comment y participer ?

Inscrivez-vous au relais par téléphone au 03.81.46.94.49

Les prochains rendez-vous « Atelier des Bambins » auront lieu à la salle des Vallières :

- le vendredi 22/01/21 de 9h30 à 10h30
- le vendredi 26/02/21 de 9h30 à 10h30



« Coccinelle Express » autrement dit « Chez Poux »

Qui se souvient encore des débuts de cette aventure ?

En 1960, Jean Poux, fromager, se lance dans le commerce de produits laitiers en plein cœur du village. Il saisit l'opportunité de la fermeture des commerces historiques du village (Grillon, Deniset et Dalloz) pour diversifier son activité dans les produits d'épicerie et la vente de pain de la maison Vuez de Mouthe. L'affaire devient très vite familiale. Ses enfants, Jeannot (Jean-Henri pour l'état-civil) dès ses 14 ans, puis Ginette et Joël, viennent en renfort. Après le mariage de Jeannot avec Nicole Jeannier en 1972 et celui de Ginette avec Bernard Authier, la vente au magasin est complétée par des tournées avec un TUB Citroën et deux camions aménagés. Le magasin s'agrandit et déménage à plusieurs reprises, toujours dans la même ruelle. En 1984, l'affaire passe au nom de Jeannot. Secondé par Nicole et leurs trois filles, Géraldine, puis Alexandra et Stéphanie, il abandonne les tournées. L'approvisionnement se fait auprès d'un grossiste de Dole puis de la chaîne Coccinelle, garantissant des prix compétitifs.

Le paysage commercial subit de profondes mutations dans les années 90 débouchant, en 2013, sur la construction d'un grand chalet par les frères Paillard pour accueillir leur boucherie. Au rez-de-chaussée, un vaste espace commercial sera occupé par le groupe Casino.

Un coup dur pour le magasin Poux confronté à une concurrence aussi directe ? Ce serait mal connaître les Abergueuses et Abergueurs qui restent fidèles à la maison Poux ouverte tous les jours de l'année et toujours au service de ses clients. Le groupe Casino doit se retirer.

En 2018, Nicole et Jeannot décident donc de franchir le pas (et de traverser la rue !) pour s'installer dans ce nouvel espace bien plus vaste que leur ancien magasin, ce qui permet d'élargir les gammes proposées et d'embaucher 4 employées. Avec 400 m² de surface de vente, le magasin ne perd pas pour autant son côté convivial et humain tant apprécié de la clientèle.

Forts de cette belle réussite, Nicole et Jeannot aspirent à prendre une retraite bien méritée et ils tirent définitivement leur révérence le dimanche 27 Septembre 2020.

Une belle surprise les attendait sur le parking après le baisser de rideau ! La municipalité ainsi que les repreneurs, Mouna et Ludovic, leur ont offert le verre de l'amitié, en présence des villageois. Un beau moment chargé d'émotion.

Source: Racines n° 63



Mouna Madhi et Ludovic Biston, les nouveaux propriétaires du « Coccinelle Express »



C'est à Lyon qu'ils se sont rencontrés en préparant un Bac Vente. En janvier 2012, Mouna intègre l'équipe du Coccimarket. Très vite elle trouve sa place dans la petite boutique de la ruelle. Elle seconde Nicole et Jeannot et, rapidement, plaît à la clientèle. Pendant de nombreuses années, elle se forme auprès d'eux et c'est en décembre 2019 que Ludovic, à son tour, rejoint l'entreprise.

C'est ensemble qu'ils décident, début octobre 2020, de poursuivre l'activité commerciale avec 4 salariées. Ils ont à cœur de garder le contact avec la clientèle et de libérer du temps d'écoute et de partage pour maintenir une ambiance chaleureuse. En période de confinement, ils ont organisé de nombreuses livraisons chez les particuliers et continueront à le faire pour ceux qui en ont besoin. Ils souhaitent privilégier les circuits courts et doivent rencontrer prochainement de nouveaux producteurs locaux. Régulièrement, une collecte sera mise en place au bénéfice des Restos du Cœur.

Nous leur souhaitons une belle réussite pour cette reprise et beaucoup de courage !

Les horaires restent inchangés. Le magasin est ouvert tous les jours, sauf le dimanche après-midi.

9 avenue de la gare, tél : 03.80.69.31.08

Le bistrot de l'Aberge : de nouveaux propriétaires Fafa et Pierre Thevenin

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux propriétaires du bistrot de l'Aberge, Pierre et Fafa Thevenin qui sont parmi nous depuis le 14 octobre 2020.

Originaires de la région, ils sont les heureux parents de deux garçons de 3 et 10 ans.

Après plusieurs saisons en Suisse, dans les Alpes et en Bourgogne, ils ont souhaité s'établir à Labergement-Sainte-Marie.

Leur carte propose des produits régionaux, fabrication maison, ainsi qu'un service traiteur avec menus pour les fêtes de fin d'année.

En raison des mesures « Covid », le menu du jour à emporter, entrée, plat, dessert, est au tarif de 12 €.

Vous pouvez les joindre au 03.81.69.79.31. Nous leur souhaitons bonne chance dans leur nouvelle activité.



« Les abords de la nouvelle mairie »

Au moment de la réalisation de ce bulletin, la mairie n'a pas intégré ses nouveaux locaux !

En effet, les entreprises intervenantes ont pris du retard en raison de l'épidémie Covid mais nous avons bon espoir d'intégrer les lieux avant la fin de cette année.

A l'automne, Monsieur le Maire, les employés communaux et quelques conseillers municipaux ont entrepris de végétaliser le talus sous l'église. Un bel exercice physique vu le pourcentage de pente du talus !



Le relais

La réhabilitation du relais TDF de Saint-Théodule pour la couverture téléphonique du village en 4 G a été réalisée très rapidement et consciencieusement.

Mais le groupe Orange, locataire de l'emplacement, ne veut plus financer un branchement provisoire pour le raccordement électrique malgré un coût minime.

Il réalise pourtant des travaux sur le répéteur du village ; changement total du tableau sachant que ce dernier sera obsolète après la mise en service du relais.

Il faut donc attendre le branchement définitif d'Enedis qui devrait être réalisé en février 2021. Malgré toutes nos tractations et dépenses « d'énergie », nous ne pouvons que subir ! Espérons, au plus vite, l'activation de ce relais.



Installation de caveaux urnes au cimetière

Suite à la demande de plusieurs familles, des travaux étaient réalisés au cimetière, courant juillet 2020, par l'entreprise Gauthier de Mièges pour la mise en place de huit caveaux urnes ou cavurnes.

Le cavurne est un monument cinéraire pouvant accueillir jusqu'à quatre urnes.

Il se présente sous la forme d'un caveau en béton de 50x50x50 cm, surmonté par une semelle béton de 85x65 cm.

Au-dessus est scellée une décoration uniforme composée d'une plaque de marbre ou de granit de taille 90x70 cm.

Trois concessions sont actuellement proposées :

15 ans : 400 € / 30 ans : 800 € / 50 ans : 1200 €.

En parallèle, le jardin du souvenir et le columbarium ont été réaménagés et embellis avec plantation de rosiers et chèvrefeuille.

Rappelons, ici, que la commune de Labergement-Sainte-Marie est actionnaire de la société publique locale des Pompes Funèbres Intercommunales du Grand Pontarlier.

Ce service public est le garant d'un encadrement et d'un équilibre des tarifs funéraires pour une prestation de qualité.



Assainissement de la Boissaude

La commune de Labergement-Sainte-Marie est propriétaire d'une ferme d'alpage au lieu-dit La Boissaude, bien connu des randonneurs et amateurs de nature.

Jusqu'à une date récente, ce bâtiment disposait d'un système d'assainissement vétuste ne permettant pas une épuration satisfaisante des eaux usées produites : dégraisseur non étanche provoquant une contamination des eaux de citerne, fosse septique sans couvercle et sans traitement.

Cette situation était d'autant plus inacceptable que La Boissaude se situe en zone Natura 2000.

La commune de Labergement a engagé, dès 2017, une réflexion en vue de la mise aux normes de ces installations et la réalisation est entrée dans sa phase concrète sous l'impulsion de notre nouveau maire, M. Ludovic Miroudot.



La maîtrise d'œuvre de ce projet d'assainissement non collectif a été confiée à l'entreprise JDBE de Besançon. Après réalisation des études préalables, un appel d'offres a été lancé en avril 2020. L'entreprise Nicolet TP, attributaire du marché, a pu commencer les travaux en octobre.

Un bac à graisses en béton fibré a été installé pour le traitement des graisses du restaurant.

Une micro station d'épuration biologique, utilisant le principe de traitement par biomasse fixée, immergée et aérée, a nécessité l'installation de 3 cuves en béton.

Tous ces ouvrages ont été entièrement enterrés de façon à préserver au maximum l'aspect du site naturel.

Les travaux se sont terminés en novembre 2020 et les installations sont désormais opérationnelles.



20
21

Nous restons à vos côtés, disponibles pour vous rendre la vie plus facile tout au long de l'année

Mairie

Le secrétariat de mairie vous accueille

du Lundi au Samedi
10 h - 12 h

et

le jeudi de 16 h à 18 h

Tel : **03 81 69 32 05**

mairie.labergement@gmail.com

Fermeture exceptionnelle de fin d'année
du 23 décembre à 12 h
au 27 décembre,
du 30 décembre à 12 h
au 3 janvier

Agenda

Un **Agenda** a été distribué dans les boîtes aux lettres par l'équipe municipale.

A la suite d'un certain nombre d'oublis **de la part de l'imprimeur**, un second agenda rectifié vous a été envoyé. Cet agenda vous est offert par les annonceurs qui figurent à l'intérieur.

Nous y avons joint une petite enquête de satisfaction et nous vous remercions de bien vouloir y répondre.

Don du sang

Jeudi 7/01/21
Jeudi 11/03/21
Jeudi 20/05/21

Salle des Vallières
de 16h à 19h30

Pour toute info et prise de rdv, connectez-vous sur :
dondesang.efs.sante.fr

Agence postale

L'agence postale est à votre disposition dans les locaux de la Mairie :

lundi, mardi, samedi
de 8 h 30 à 11 h 30

jeudi
de 15 h à 18 h

Ouverture exceptionnelle
Les jeudis 24 et 31 décembre
le matin de 8 h 30 à 11 h 30

Pour fêter l'ouverture de l'agence postale, l'équipe municipale est heureuse de vous informer qu'un livret de 4 timbres collecteur représentant le village de Labergement-Sainte-Marie

Déchèterie

Horaires d'hiver :

Lundi : 13 h 30 - 17 h 15
Mardi : *fermé*
Mercredi : 9 h - 11 h 45 et
13 h 30 - 17 h 15
Jeudi : 13 h 30 - 17 h 15
Vendredi : 13 h 30 - 17 h 15
Samedi : 9 h - 11 h 45 et
13 h 30 - 17 h 15

Vignette obligatoire

Noël des aînés

En cette **fin d'année**, La municipalité a offert une soixantaine de paniers aux habitants de plus de 75 ans.

État civil

Naissances :

19 juillet	Lisa Jeannin
13 août	Louna Dupuy
31 août	Liam Riss
23 octobre	Andréa-Léandro Fierro

Mariage :

22 août	Cédric Guérin et Coralie Guyot
26 septembre	Julien Cousin et Angélique Bornand
24 octobre	Vincent Personeni et Sophie Bitz

Décès :

31 juillet	Henri Chalier
30 octobre	Renée Delgrande
2 novembre	Françoise Girard
5 novembre	Bernard Authier
2 décembre	Alain Coquet
11 décembre	Micheline Lorin

Imprimé par nos soins